

MON ACTU **ENGAGÉE**

CHAQUE MOIS, L'INFO ESSENTIELLE POUR LES MEMBRES



MARS 2023 – N°82

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE APPROCHE À GRANDS PAS

L'Assemblée se réunira cette année à Pau. Différentes échéances vous attendent. Vous avez jusqu'au 24 mars pour transmettre vos résolutions. Les [inscriptions](#) sont ouvertes jusqu'au 23 avril. Vous pouvez également envoyer vos candidatures pour la [coprésidence de l'AG 2024](#) jusqu'au 23 avril. Toutes les informations sont à retrouver sur la [page dédiée à l'AG](#) du site internet. Pour envoyer vos résolutions et toutes questions, contactez Anaïs Anselme : anselme@amnesty.fr

LANCEMENT DE L'ÉTUDE SUR LE SCHEMA D'ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU MILITANT

Suite à la décision n°13 de l'Assemblée générale nationale de 2022 à Amiens « de mener ou faire mener une étude sur un plan d'envergure impliquant les moyens humains et financiers nécessaires afin d'identifier la manière de renforcer fortement le suivi et l'accompagnement de tous les membres et des structures locales et régionales au sein d'AIF » deux consultantes, Khadidja Lahlali et Diana Seydi, ont été retenues pour nous appuyer. Plusieurs modalités de remontée d'informations sont prévues. Parmi elles, un questionnaire vous sera envoyé, et 13 ateliers participatifs auront lieu en région. Les résultats devraient être communiqués à l'AG de juin. Nous reviendrons très prochainement vers le réseau à ce sujet, le succès de l'étude dépend de votre réactivité !

FOCUS SUR LES RENCONTRES DE L'ENGAGEMENT, UN OUTIL POUR RENFORCER NOTRE MOUVEMENT

Chaque 1^{er} mercredi du mois, nous proposons aux personnes intéressées par Amnesty International et par les possibilités d'agir à nos côtés, de venir nous rencontrer en ligne pendant 1h30. En tant que militant.es des structures locales, vous pouvez aussi orienter les personnes intéressées vers la Rencontre de l'engagement, nous serons ravi.es de les accueillir et de répondre à toutes leurs questions sur le fonctionnement de notre mouvement. Le formulaire d'inscription est disponible sur [ce lien](#).

A LA UNE

LA SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MEDIAS A L'ECOLE

La liberté d'expression et le droit d'informer sont au cœur des thématiques portées par Amnesty International mais aussi de la Semaine de la Presse et des Médias à l'École (SPME). Cette semaine qui aura lieu du 27 mars au 1^{er} avril « a pour objectif d'aider les élèves, de la maternelle au lycée, à : comprendre et décrypter l'univers des médias, apprendre à vérifier les sources et l'information, développer leur goût pour l'actualité et se forger leur identité de citoyen. » (source : CLEMI). Amnesty International France est partenaire de l'événement et propose depuis plusieurs années des activités d'Éducation aux droits humains (EDH) pour accompagner les établissements scolaires durant cette semaine. Des activités clés en main sont disponibles sur l'Espace éducation du site et plus particulièrement [« Le droit d'informer : une liberté pour toutes et tous ? »](#). Les interventions des militantes et militants à partir de ces ressources sont particulièrement appréciées : n'hésitez pas à en mettre en place aux mois de mars et d'avril sur les thématiques de la liberté d'expression et le droit d'informer. Si vous mettez en place des actions dans le cadre de la SPME contactez le service EDH sur education@amnesty.fr pour que vos interventions puissent être valorisées, par exemple dans la Chronique. Bonne SPME !



L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

LOI « ASILE-IMMIGRATION », INFLATION LÉGISLATIVE ET DÉTÉRIORATION SANS FIN ?

Le 1er février 2023, le gouvernement a présenté en Conseil des ministres un nouveau projet de loi sur l'asile et l'immigration, intitulé « Projet de loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». Ce texte sera débattu au Sénat entre le 28 mars et le 4 avril 2023 puis à l'Assemblée nationale avant l'été. Notre inquiétude? Une énième réforme visant à détériorer les droits des personnes exilées en France.

L'inflation législative constatée depuis des années sur le sujet est loin de répondre aux enjeux migratoires, que ce soit le besoin de voies légales et sûres pour rejoindre l'Europe, les multiples violations des droits aux frontières, les naufrages en mer ou le nombre de personnes exilées contraintes de vivre à la rue en France, les difficultés d'accéder à la préfecture pour demander un titre de séjour, l'absence de protection de nombreux enfants en danger.

Pour ne citer que ces exemples ! Et ce nouveau projet de loi ne fait pas exception. Il nous semble essentiel de nous mobiliser tout au long du processus d'examen de cette loi pour défendre les droits des personnes exilées et demander une politique migratoire respectueuse de la dignité des personnes et de leurs droits fondamentaux ! Découvrez comment agir [sur notre dossier militant](#).

POUR UN CONTRÔLE DES ARMES À LÉTALITÉ RÉDUITE EN MANIFESTATION

Dans le cadre de la campagne « Manifestez-Vous », nous avons publié le 14 mars le rapport « [Mon œil a explosé](#) » qui documente l'usage excessif mondial des armes à létalité réduite en manifestation, notamment des projectiles à impact cinétique, par les forces de l'ordre. Partout dans le monde, l'utilisation abusive et illégale de ces armes et munitions est à l'origine d'une forte augmentation des blessures graves et irréversibles comme les éborgnements ou les mutilations, qui peuvent provoquer un handicap, voire dans certains cas la mort... Cette [tendance mondiale alarmante](#) souligne la nécessité d'agir pour mettre en place un encadrement de ces armes à létalité réduite en manifestation !

Avec 30 autres organisations de la société civile, nous demandons la mise en place d'un Traité mondial contre le commerce des armes à létalité réduite. L'objectif? Interdire la production d'équipements dont le seul but est d'infliger la souffrance, et contrôler ceux qui peuvent avoir un objectif légitime susceptibles d'être utilisés à mauvais escient. Vous pouvez [signer la pétition](#) et retrouver toutes les informations [sur ce rapport](#). Dans le cadre de cette séquence sur les armes à létalité réduite, un temps fort est à venir autour du 1er mai. Plus d'infos dans le prochain MAE et dans les newsletters de la communauté sur le droit de manif à laquelle vous pouvez vous inscrire auprès d'Estelle Teurquetil : teurquetil@amnesty.fr

10 JOURS POUR SIGNER : LE BILAN !

L'édition de 2023 de 10 jours pour signer a été un succès grâce à la mobilisation de nos militantes et militants : au moins 640 000 signatures ont été récoltées en France ! Cette année, l'opération était dédiée à la campagne « Manifestez-vous ». Nous avons défendu au niveau international la situation de [Zineb Redouane](#). A Marseille, avec l'aide du groupe local et de l'Antenne jeunes, nous avons pu participer aux côtés des collectifs locaux à une commémoration pour son décès, le 2 décembre. Nous avons fait une projection avec l'image de Zineb et un message « Justice pour Zineb » sur la façade de son immeuble et du palais de justice. L'événement a été précédé par une conférence de presse avec un avocat de la famille, Yassine Bouzrou, et Fanny Gallois, responsable du programme Libertés. Nous commençons à voir l'impact de l'opération sur la situation des personnes défendues. Notamment Mariana Sepúlveda, femme transgenre qui lutte pour le changement légal de son nom au Paraguay. En janvier, la Cour suprême a débloqué la demande de changement de nom et la modification de l'acte de naissance de Mariana, et renvoyé l'affaire à la Cour d'appel qui doit statuer sur la question. Une avancée importante qui n'aurait pas été possible sans une mobilisation internationale !



© Clément Mahoudeau / Hans Lucas

Aussi, Yren Rotela vous adresse ces mots : « Du fond de mon cœur, merci à toutes les personnes qui nous accompagnent dans notre lutte et qui ont signé la pétition et envoyé des lettres de soutien (...) je peux juste dire que toute la haine que j'ai reçue n'est rien en comparaison avec tout l'amour qu'aujourd'hui vous me donnez et que je ressens »

LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES : ENCEINTE PRIVILÉGIÉE POUR DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS

La 52e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH) s'est ouverte le lundi 27 février. Composé de 47 Etats membres - dont la France - élus pour 3 ans, le conseil est le principal organe politique international chargé des droits humains. En amont de cette session, Amnesty International France a porté les recommandations du Secrétariat International auprès de la diplomatie française pour placer nos priorités au cœur des débats. Parmi elles, la protection des défenseurs des droits humains, et la lutte contre le racisme, l'Iran, le Myanmar, l'Ukraine ou encore l'Egypte.

LA VIE DU MOUVEMENT

MOBILISATION SANS FAILLES POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Expositions à Bagnols-sur-Cèze, Rambouillet, et Saint-Sébastien, cinés-débats à Manosque, Carhaix, Château-Thierry et même festival de film dans toute la région Rhône-Loire-Ain, conférences à Volvic, Elancourt ou encore Dunkerque. Chez Amnesty International, le mois de mars connaît un pic d'effervescence d'événements en faveur des droits des femmes. Spectacles, manifestations, et rassemblements organisés partout en France sont autant d'occasions saisies de mettre en lumière toutes les femmes et leurs combats contre les inégalités. Tout le réseau militant était mobilisé pour faire de la journée du 8 mars un succès à la résonance mondiale. Au bout du monde, les militantes et militants du groupe local de La Réunion Sud ont organisé toute une série de festivités, projections de clips, concerts (cf. photo ci-dessous), signatures de pétitions. Bravo à toutes et tous et n'hésitez pas à nous envoyer toutes vos photos à mobilisation@amnesty.fr



©AIF/GL La Réunion Sud

FOCUS SUR LA TOURNÉE D'ANTOINETTE CHAHINE

Militante infatigable, anciennement condamnée à mort et victime de torture au Liban, Antoinette Chahine force le respect par sa prestance et ses discours revigorants. En tournée exceptionnelle, elle a pu témoigner lors d'événements organisés par les militantes et militants d'Amnesty International et soutenus en partie par le Fonds de Projets Régionaux. Merci aux groupes de Paris, Grenoble, Lyon, aux antennes jeunes Sorbonne, cité internationale, Lyon 3, et bien d'autres, d'avoir fait rayonner le combat contre la torture, contre la peine de mort, et pour les droits des femmes !

LES RENCONTRES PLUMES REBELLES À BESANÇON

Du 10 au 12 mars, s'est tenue la 17^{ème} rencontre « Plumes Rebelles », accueillie à Besançon pour la 9^{ème} année consécutive. Au programme de ces trois jours, la remise des prix des concours de nouvelles et d'illustrations, une journée « bande dessinée et droits humains », des expositions, des conférences et tables rondes autour des droits humains. 1200 jeunes francs-comtois (collégiens, lycéens, et étudiants) ont participé au concours, soutenu en partie par le Fonds de projets régionaux, et ont produit 287 nouvelles et 120 illustrations.

Les thèmes les plus retenus ont été « manifester : un droit à promouvoir et à protéger », et « vers un accueil équitable de tous les migrants ». Lors de la remise des prix, 10 textes récompensés ont été lus par des comédiens de la compagnie Coloquinte et 10 illustrations ont été primées et affichées. Les meilleures nouvelles seront éditées par les soins d'Amnesty International. Elles seront aussi visibles sur le site internet Plumes rebelles.

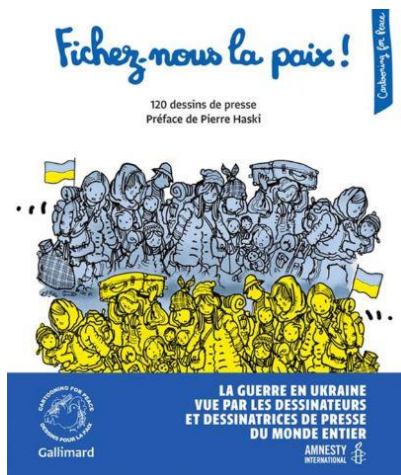
TABLE RONDE « UKRAINE, UNE GUERRE SANS FIN ? »

À l'occasion des « un an » de l'invasion de l'Ukraine par les forces russes, nous avons organisé une table ronde en partenariat avec Cartooning for Peace. Cet événement a rassemblé plus de 150 participant.es en présentiel et en ligne, aux côtés de dessinateurs et dessinatrices de Cartooning for Peace. Parmi les intervenant.es, Pierre Haski, éditorialiste et président de Reporters sans frontières, et Vladimir Kazanevsky, dessinateur de presse ukrainien, ont rappelé les différents enjeux du conflit en Ukraine. Marie Struthers, directrice régionale « Europe de l'Est et Asie centrale » d'Amnesty International a souligné les violations du droit international humanitaire et des droits humains commises dans le cadre du conflit. Vous pouvez visionner cette conférence [en cliquant ici](#).

LA VIE DES COMMISSIONS ET DES REGIONS

LA CHRONIQUE SYNDICALE 1ER MAI 2023 EST DISPONIBLE À LA COMMANDE

Les différents articles porteront sur le Droit de manifester et les violences policières, en France et dans le monde. Pour la 1^{ère} fois, la Chronique comportera une tribune libre des syndicats partenaires d'Amnesty International France sur ce thème. Une pétition jointe à la Chronique concernera Chow Hang-tung, détenue pour avoir commémoré le souvenir de la répression de la manifestation de Tiananmen en 1989. Il s'agit d'un matériel militant à diffuser dans les régions, groupes, cercles et Antennes jeunes, lors des rassemblements du 1er mai, dans les Bourses du travail et aussi dans votre entourage. Vous pouvez passer commande (illimitée et gratuite) sur notre adresse mail comsyndicats@amnesty.fr à partir de la dernière semaine de mars. En indiquant bien le nombre d'exemplaires souhaité, une adresse postale, et un numéro de téléphone. Envois à partir du 12 avril.



©Cartooning for Peace

LA BOITE A OUTILS



LA CHRONIQUE DE MARS EST DISPONIBLE !

A la Une, un dossier sur l’Ethiopie, un moment culture autour du chanteur bricologue « Youss », et un grand débat autour de la COP 27. Si vous êtes abonné.es, vous aurez déjà reçu la Chronique, sinon c’est [ici](#). Vous pouvez commander [ici](#) des numéros de La Chronique pour la faire découvrir lors de vos événements et susciter l’abonnement. ©AI

LE RAPPORT MANIFESTEZ-VOUS EST DISPONIBLE À LA COMMANDE

Le rapport « Pourquoi devons-nous sauver notre droit de manifester ? » est désormais disponible à la commande. Parfait pour accompagner vos manifestations. Pour en faire l’acquisition, [rendez-vous sur le catalogue](#) !. ©AI



DÉCOUVREZ LA NOUVELLE BOUTIQUE ET NOS NOUVEAUTÉS CRÉÉES SPÉCIALEMENT POUR VOUS

Pour célébrer l’arrivée du printemps nous avons sélectionné des nouveautés aux couleurs de notre mouvement et des livres pour promouvoir notre mission sociale. De nombreux autres produits responsables et utiles, de fabrication européenne et française, sont à découvrir en ligne. Il y en a pour tous les goûts et toutes les envies : des produits de soin, des produits zéro déchets et des confiseries pour faire plaisir aux petits et grands. Rendez-vous sur [la boutique](#) pour voir l’ensemble de nos produits !



NOTRE MAGAZINE LA CHRONIQUE A BESOIN DE VOUS

Chaque mois vous lisez ou utilisez La Chronique pour vos actions sur le terrain. Pour rester un magazine 100% indépendant et 100% dédié aux droits humains, notre magazine a besoin de fidéliser et d’augmenter son lectorat. Pour y contribuer, nous avons revu son affichage sur le site, produit un dépliant (dont vous disposerez) et en mars, une campagne de promotion rendra La Chronique visible sur certains médias, dont Télérama. Et vous ? En diffusant La Chronique, vous contribuez à la faire connaître. Et vous pouvez aussi souligner l’importance de s’y abonner pour soutenir le journal et les actions d’Amnesty International France. Son prix très attractif (3 euros/mois) est pensé pour permettre au plus grand nombre de nous lire.

LES PROCHAINS FILMS SOUTENUS

Les âmes perdues. Documentaire. Avec dossier d’accompagnement. Sortie en salle le 3 mai 2023. En 2014, un mystérieux déserteur, portant le nom de code César, divulgue des dizaines de milliers de photos des victimes du régime syrien, morts sous la torture. Ce documentaire raconte les rebondissements d’enquêtes et de procédures qui conduiront à l’émission de mandats d’arrêts contre les plus hauts responsables de l’administration de Bachar al Assad, pour crimes contre l’Humanité.

Sept Hivers à Téhéran. Documentaire. Avec dossier d’accompagnement. Sortie en salle le 29 mars 2023. En 2007 à Téhéran, Reyhaneh Jabbari, 19 ans, poignarde l’homme sur le point de la violer. Elle est accusée de meurtre et condamnée à mort. A partir d’images filmées clandestinement, Sept hivers à Téhéran montre le combat de la famille pour tenter de sauver Reyhaneh, devenue un symbole de la lutte pour les droits des femmes en Iran. Un documentaire passionnant et émouvant, faisant résonance à l’actualité, un excellent support pour vos projections ! L’équipe du film se tient disponible pour vous aider à organiser vos événements et trouver des intervenants. Toutes les informations sur la [page dédiée](#).



©Nour Films

A NE PAS RATER : PUBLICATION IMMEDIATE DU RAPPORT ANNUEL 2023

Le 28 mars, Amnesty International publie son rapport faisant état des lieux des droits humains dans le monde. Le lancement international aura lieu au Palais de Chaillot à Paris, en présence d’Agnès Callamard, Secrétaire Internationale de notre mouvement. La conférence de presse traitera des conséquences du conflit en Ukraine sur l’ordre mondial et du double standard. Le rapport sera disponible à la commande dès le 28 mars [sur le catalogue](#) à raison de 3 exemplaires par structure.

ANTENNES JEUNES: PENSEZ À VOS PASSATIONS !

La fin d'année scolaire arrive vite, pour les Antennes Jeunes, cela veut aussi dire que les choses vont accélérer au niveau administratif ! Pour éviter que vous soyez pris de court avant les examens, pensez à faire vos élections de passation pour savoir qui sera le, la ou les futur-es responsables de l'AJ. Vous pouvez d'ores-et-déjà renseigner le [procès-verbal de passation](#). Les passations permettent à votre AJ de durer dans le temps, alors ne les négligez pas !

LE NOUVEAU LIVRET SUR LES DISCRIMINATIONS EST DISPONIBLE

Vous avez été nombreuses et nombreux à participer au webinaire « Au mois de mars, luttons contre les discriminations ! » qui présentait le nouveau livret et tout autant à vouloir vous saisir des activités proposées pour pouvoir les déployer. Pour cela rien de plus facile avec [la page Éducation du site](#) où vous accédez à tout le contenu du livret. Il est également possible de commander UN livret papier par structure locale de commander via [le Catalogue du matériel d'action](#). Des questions ? Le service EDH est là pour vous appuyer, n'hésitez pas à nous contacter à education@amnesty.fr.



L'AGENDA

PROCHAINES FORMATIONS NATIONALES

2 formations proposées le temps d'un week-end les 3 et 4 juin, avec quelques surprises ! Convivialité militante assurée ! Réservez vite vos places ! Pour s'inscrire : envoyez vite un email à l'adresse formation@amnesty.fr

Rappel : Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration peuvent être pris en charge par Amnesty International France.

// Samedi 25 et dimanche 26 mars : Formation [Faire face aux propos toxiques](#) – pour les membres de structures locales

// Samedi 3 et dimanche 4 juin : Formation [Exercer ses missions de responsable de groupe local](#) et formation [Attirer, accueillir, intégrer de nouveaux militant.es](#)

// Samedi 10 juin : Formation [Agir pour et avec l'Antenne jeunes de sa ville](#) – pour les membres de structures locales

À VENIR PRÈS DE CHEZ VOUS

// Samedi 18 mars : Formation [Manifestez-vous](#) – Région (Nancy) – Inscription : canonge.mireille@wanadoo.fr / claire.shalayel@gmail.com

// Samedi 18 mars Formation "[Amnesty International, Mission, structures, action](#)" Région Midi Pyrénées (Albi) – Inscription : jean-claude-gouze@orange.fr (dans le cadre l'AG régionale)

// Samedi 25 mars : Formation [Manifestez-vous](#) – Région Alpes Maritimes (Nice) – Inscription : formation@amnesty.fr

Pour tout renseignement et toute inscription, une seule adresse : formation@amnesty.fr

Et n'oubliez pas les [6 cours en ligne](#) disponibles, ainsi que le [Centre de ressources](#) pour militer, sur la plateforme de formation numérique d'Amnesty France !

// Samedi 25 mars : Formation [Manifestez-vous](#) – Région Haute Normandie (Val de Rueil) – Inscription : julialacroix@ymail.com

// Samedi 14 avril : Formation [Manifestez-vous](#) – Région IDF (Paris) – Inscription : catherine.pinzuti@gmail.com (cette formation fait suite au report de la formation initialement prévue le 11 février, suite à la grève)

// Dimanche 14 mai : Formation [Manifestez-vous](#) – Région Centre (Blois) – Inscription : benoit.goldschmidt@wanadoo.fr

N'attendez pas pour vous inscrire aux formations qui vous intéressent : tout le programme 2023 [est accessible ici](#). Vous pourrez vous y inscrire à l'aide des formulaires disponibles pour chaque formation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ce mois-ci : savez-vous qui sont les membres de la Communauté « Mobilisés pour les Droits Humains » ? Réponse dans le prochain numéro de Mon Actu Engagée !

Réponse au « Le saviez-vous » du mois dernier : quelle est la plateforme sur laquelle nous proposons de publier des offres de bénévolat ? Pour renforcer vos groupes ou cercles d'action, ou simplement pour recevoir un coup de main ponctuel lors d'un événement, il peut-être utile de publier une annonce de bénévolat. Pour cela, nous avons noué un partenariat avec la plateforme « Tous Bénévoles », toutes nos annonces en cours sont [ici](#). Pour mettre en ligne une annonce, merci de nous contacter.

Et pour toutes vos questions sur la vie militante :
Écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr